

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

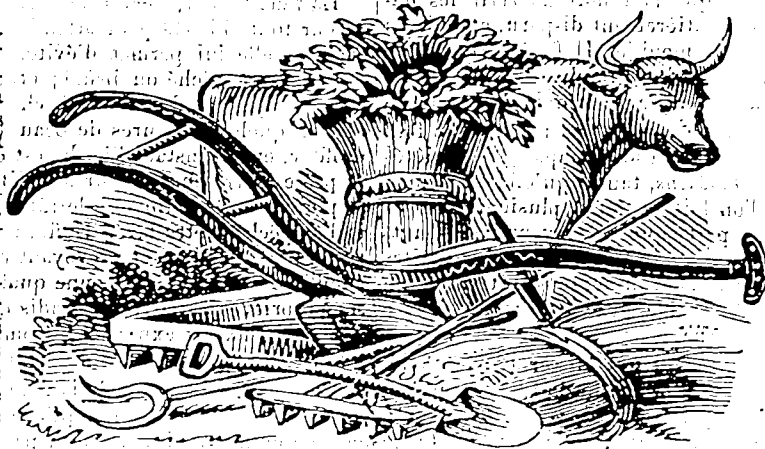
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées *franco*.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau, et les arriérages devront alors avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

CAUSERIE AGRICOLE

DES MACHINES PROPRES À LA RECOLTE : FAUCHEUSES, FANEUSES ET RATEAU À CHEVAL.

(Suite.)

Faneuse.—Faner c'est, dit-on, étendre, tourner et retourner l'herbe fauchée en l'agitant un peu en l'air pour la faire sécher. Vraiment, ce n'est pas tout-à-fait aussi simple que cela et il nous est impossible d'admettre que le *soin ne soit que de l'herbe desséchée*, comme on l'a prétendu.

Le principal objet du fanage est bien sans contredit de faire disparaître la plus forte partie de l'humidité contenue dans les herbes de la prairie que l'on convertit en foin ; mais ce n'est pas là l'unique but du fanage. Pendant le travail de la dessiccation, il se produit à l'intérieur des plantes des changements importants sous le rapport alimentaire. Certaines matières se transforment pour devenir plus nutritives et rehaussent ainsi la valeur du foin. Dans le fanage, il faut donc, non-seulement enlever la surabondance d'humidité qui se trouve dans l'herbe, mais encore favoriser les transformations qui doivent rendre plus nourrissante cette herbe desséchée.

Généralement, la pratique n'accorde pas une attention suffisante à ces transformations, aussi la valeur nutritive des foins présente-t-elle d'une année à l'autre des différences très-considérables. Les cultivateurs n'en mesurent pas toujours d'une manière exacte l'étendue et l'importance, mais il en subit les conséquences. Ainsi un éleveur intelligent sait bientôt à quoi s'en tenir sur les effets nutritifs des fourrages qu'il fait consommer ; car l'habitude et l'observation sont là pour lui faire reconnaître la supériorité ou l'infériorité d'une récolte sur une autre.

Les engraisseurs de bêtes à cornes surtout apprennent rapidement à juger de la valeur nutritive des foins qu'ils distribuent à leurs bestiaux. Ils savent quelles difficultés ils

éprouvent parfois à conduire à un même état d'engraissement, avec des rations plus abondantes des mêmes aliments, des animaux qui ne répondent ni aux soins qu'on leur donne, ni aux sacrifices qu'on s'impose pour eux ; tandis que dans d'autres années, l'engraissement marche avec une extrême rapidité.

Cependant dans l'un et l'autre cas ce sont les mêmes races animales que l'on entretient, ce sont les mêmes soins, la même pratique, le même climat, la même main qui distribue les rations, à quelles influences peut-on attribuer cette facilité ou cette difficulté d'engraissement si ce n'est aux différences de valeur nutritive des foins consommés.

Le foin n'est donc pas simplement de l'herbe desséchée ; car si cela était, la même quantité de foin donnerait toujours les mêmes résultats, et l'expérience prouve le contraire.

Les inégalités dans la valeur nutritive des fourrages proviennent sans doute d'un grand nombre de causes ; par exemple, de la nature des plantes qui composent la prairie, de leur maturité plus ou moins avancée, de l'humidité ou de la sécheresse de la saison ; mais nous devons aussi reconnaître que l'une des premières et des principales causes est la fenaison plus ou moins parfaite.

Un fourrage qui a été soumis à de fréquentes alternatives de pluie et de soleil, jaunit et blanchit ; ses principes nutritifs s'évaporent et comme substance alimentaire sa valeur ne dépasse pas beaucoup celle de la paille ; et cela, lors même que les végétaux appartiennent aux espèces les plus nourrissantes, que la saison est des plus favorables et que l'on choisit l'époque la plus convenable pour le fauchage.

L'intérêt du cultivateur consiste donc principalement dans l'adoption de bonnes méthodes de fanage. Ces méthodes sont assez nombreuses, mais toutes doivent remplir les deux conditions suivantes : rapidité de l'épandage lorsque le temps paraît devoir être favorable ; et promptitude de la mise en *villos* dès que la pluie menace,

Un célèbre agriculteur enseigne que, pour faire de bon foin, il faut prendre en considération les trois points suivants :

1o. Il faut avant tout préserver le foin de la rosée et de la pluie, car l'eau dissout les matières nutritives, solubles du fourrage étendu ; et quand celui-ci est mis en tas après avoir été quelque peu mouillé, la fermentation s'y développe et détruit une partie des principes nutritifs. C'est pour éviter ce *délavement* de l'herbe que l'on doit n'ouvrir les *ondains* que lorsque la rosée a entièrement disparu, et puis ne pas entasser fortement le foin mouillé. Il faut être maître de refaire les *veilloches* avec la plus grande rapidité en cas de pluie, et chaque jour à la tombée de la nuit.

2o. Si la saison est défavorable, moins on retourne le foin et mieux on fait ; l'herbe conserve longtemps ses propriétés si on la laisse en tas ou en *ondains*, tandis qu'elle est promptement *délavée*, lorsque l'on fait et *défait* plusieurs fois les veilloches entre des ondées, parce que les moyens insuffisants dont on dispose forcent à essayer de profiter des plus petites éclaircies. Avec une faneuse mécanique, on peut laisser en tas et attendre le moment favorable, grâce à la rapidité avec laquelle on peut étendre l'herbe.

3o. Si le soleil luit, il ne faut pas laisser exposé longtemps à ses ardents rayons un même côté de l'herbe, il faut la retourner de temps en temps. On conservera ainsi au foin une couleur verte, indice de sa puissance nutritive. Or la faneuse mécanique donne le moyen de faire ces retournements dans un temps très-court.

Ainsi, pour faire de bon foin, d'après ce qui précède, on voit qu'il faut : 1o. un *épannage très rapide des ondains*, pour éparpiller les brins d'herbe et les sécher une première fois ; 2o. un *retournement très rapide* de la couche ainsi obtenue, pour présenter au soleil et au vent une nouvelle face de la couche d'herbe ; 3o. enfin, le *rassemblement en tas*, aussi prompt que possible de l'herbe fanée, pour la préserver de la pluie ou de la rosée.

La première de ces trois conditions obtient déjà une satisfaction presque complète si le fauchage a eu lieu mécaniquement. Voilà encore un avantage que possède la faneuse mécanique dont nous n'avons rien dit dans notre précédente causerie et que nous avons réservé pour ce moment ;

Il faut reconnaître que l'épannage et le fauchage du foin exécutés en une seule fois, par le simple travail de la faucheuse, accélèrent singulièrement le fanage et permet de soustraire plus tôt les fourrages aux causes de détérioration auxquelles ils sont exposés sur le champ.

Dans tous les cas, que le fauchage ait été exécuté par la faucheuse ou par la faux, il est incontestable que la faneuse rend ici d'immenses services en remplissant les deux premières conditions avec une perfection et une rapidité merveilleuses. Quant à la troisième condition, on y satisfait au moyen du râteau à cheval et nous en tiendrons compte lorsque nous parlerons de cet indispensable instrument.

Quelle différence entre le travail de la faneuse et celui des fourches ! Que la saison soit propice ou défavorable, qu'il fasse soleil ou que l'on soit menacé d'une pluie, le travail des fourches ne permet jamais d'obtenir du foin parfait. S'il fait soleil, on commencera à retourner l'herbe lorsqu'une des faces sera suffisamment séchée ; mais ce travail est tellement lent que le soleil aura durci, raccorni l'herbe avant qu'on ait terminé l'opération. On pourrait néanmoins parer à ce désavantage en augmentant le nombre des travailleurs ; mais alors on se trouve en face d'une autre difficulté la rareté de la main-d'œuvre, et cette difficulté est actuellement insurmontable.

Si, au contraire, les changements de temps sont fréquents, l'infériorité du travail des fourches est encore plus remarquable. On veut profiter de toutes les éclaircies, et dès que le vent s'élève ou que le soleil paraît on s'empresse d'étendre l'herbe pour achever sa dessiccation, mais à peine l'épannage est-il terminé qu'une nouvelle averse vient achever le délavement du foin et lui faire perdre ce qui lui restait de principes alimentaires.

La faneuse agit bien différemment : elle donne au cultivateur toute liberté pour attendre le moment favorable au fanage : elle lui permet d'éviter que son foin soit tour à tour mouillé, séché ou brûlé ; et cela surtout si la faneuse est accompagnée du râteau à cheval. Après une pluie survient-il quelques heures de beau temps, il s'empresse d'en profiter, en un instant l'herbe est étendue, retournée, séchée et prête à être chargée sur les voitures. Pendant ce séchage, la pluie est-elle éminente, le râteau est là qui ramasse le foin et l'empêche d'être lavé. Enfin, avec ces deux machines, le cultivateur prudent et prévoyant est toujours certain de recueillir du fourrage de bonne qualité, ayant conservé toutes ses propriétés nutritives ; tandis que sans elles, l'homme le plus soigneux est exposé à de nombreuses pertes, tant sur la qualité que sur la quantité de ses fourrages.

Ce premier avantage de la faneuse mécanique sera apprécié de tout le monde, quoiqu'il ne soit pas facile de l'exprimer en chiffres. Mais ce n'est pas le seul. Nous devons aussi tenir compte de la rapidité d'exécution et de l'économie de la main-d'œuvre. Pour exécuter rapidement le fanage, en l'absence de la faneuse mécanique, il faut employer un nombre considérable d'hommes, de femmes et de garçons dont la journée de travail revient à un prix très-élevé et que souvent même il n'est pas facile de se procurer ; nous ne croyons donc pas nous tromper beaucoup en admettant que la faneuse mécanique, aidée du râteau à cheval, remplace économiquement et avantageusement, suivant les circonstances, de 10 à 20 faneuses.

Généralement, lorsqu'on veut que le travail de la fenaison marche rapidement, on emploie de 3 à 5 faneurs pour un faucheur. En calculant que celui-ci fauche un arpent par jour, il faudra, pour le fauchage de 20 arpents, 20 journées de faucheur et 90 à 100 journées de faneurs. Si l'en compte la journée du faucheur à \$1,00 et la moyenne des faneurs à 50 cts., le fauchage et le fanage reviendront de \$65 à \$70,00 pour 20 arpents ou \$45 à \$50, pour le fanage seulement. Or, une faneuse, en parcourant la prairie quatre fois, deux fois en arrière et deux fois en avant, fanerait 20 arpents en 44 heures de travail. De sorte qu'un seul cheval employé tantôt avec la faneuse mécanique et tantôt avec le râteau fait le même travail en 44 heures que 5 à 8 faneurs employant simultanément la fourche et le râteau à main.

Voici maintenant le prix du fanage par arpent suivant qu'il est fait mécaniquement ou à la main :

2 heures et 20 minutes de cheval à la faneuse, à 20 cts. de l'heure.....	\$0.47
1 heure et 15 minutes de cheval, au râteau, à 20 cts. de l'heure.....	0.25
4 heures d'un charretier, à 10 cts. de l'heure.....	0.40
Intérêt du prix d'achat de la faneuse, à 6 par 100 par an pour un arpent.....	0.07
Usure et entretien de la faneuse pour un arpent.....	0.10
Intérêt, usure et entretien du râteau pour un arpent.....	0.06

Total \$1.35

Ainsi le fanage complet d'un arpent de prairie exécuté mécaniquement n'est que de \$1.35, tandis que le même travail fait à bras s'éleva de \$2.00 à \$2.50. Maintenant si l'on admet qu'il faille toujours quelques ouvriers pour suivre les instruments et faire les *veilloches*, on reconnaîtra encore une grande économie d'argent par l'emploi de ces machines.

En résumé, les fanasses mécaniques procurent une économie de temps inappréciable, une économie d'argent très-sensible, un fanage indépendant de la main-d'œuvre prise en dehors de la culture et en même temps plus efficace.

(A continuer)

REVUE DE LA SEMAINE

Il y a déjà plusieurs mois, les journaux catholiques annonçaient avec joie l'adhésion de Monseigneur Dupanloup, le célèbre évêque d'Orléans, aux décisions du Concile du Vatican. Cette adhésion quoique faite dans l'intimité avait procuré de bien douces consolations à la chrétienté. Seuls les catholiques libéraux auraient bien voulu refuser d'y croire, ne pouvant admettre que l'éminent évêque put avoir la grandeur d'âme d'adhérer à des décisions qu'il avait combattues de sa voix forte et savante, au sein même du Concile.

Aujourd'hui, le doute n'est plus permis, fils dévoué de la Sainte Eglise Catholique, Monseigneur d'Orléans vient de donner à son adhésion la plus grande publicité qu'il lui soit possible, rejetant du même coup toute solidarité avec le parti dit *catholique-libéral*.

C'est le 29 juin que l'éminent évêque a fait ce grand acte de soumission. Dans une lettre pastorale adressée à son clergé et portant promulgation des décrets votés dans la grande assemblée du Vatican, il y donna son adhésion la plus explicite.

Monseigneur Dupanloup commence d'abord par donner la raison du retard apporté à la publication de sa lettre pastorale, puis il démontre au long la sagesse et la vérité des deux constitutions dogmatiques adoptées par les Pères du Concile, et termine par le plus magnifique éloge qui ait jamais été fait du Souverain Pontife Pie IX.

Quoique ce document soit déjà depuis quelques semaines dans le domaine de la publicité, il nous sera bien permis d'en donner quelques extraits à nos lecteurs. La lettre de l'évêque d'Orléans contient des enseignements qu'il n'est jamais trop tard de faire connaître.

Voici en quels termes il explique le retard de sa lettre pastorale :

..... " Nous l'aurions faite plus tôt (cette adhésion), si la gravité exceptionnelle des événements que nous avons traversés depuis la prorogation du Concile ne nous avait empêché de vous adresser ces Constitutions avec les instructions convenables, et si du reste l'universelle notoriété que la presse leur a donné ne nous avait pas paru en rendre l'envoi à chaque paroisse moins pressant.

" Je n'avais pas attendu jusqu'à ce jour pour faire arriver au Saint Père l'expression de mes sentiments ; et depuis longtemps j'avais exprimé à Sa Sainteté, à vous et aux fidèles de mon diocèse, mon adhésion à la doctrine promulguée dans ces Constitutions.

" Parmi les angoisses de la guerre et de l'occupation prussienne, en ce temps même où je me trouvais enfermé dans les murs d'Orléans, sans aucune communication régulière avec le dehors, pas même avec les curés de mon dio-

cèse, je cherchais un soulagement à tant de cruelles douleurs, en travaillant au mandement avec lequel je me proposais de promulguer la Constitution du 25 avril et du 18 juillet,—ce mandement est devenu un ouvrage que je publierai ultérieurement lorsque les grands travaux de l'heure présente m'auront permis d'y mettre la dernière main ;—et, dès le mois de février 1871, au lendemain même de notre délivrance, dans ma lettre d'adhésion adressée à Bordeaux au Souverain Pontife, je rappelais à Sa Sainteté que, si j'avais écrit et parlé contre l'opportunité de la définition, " quant à la doctrine, je l'avais toujours professée, " non seulement dans mon cœur, mais dans des écrits publics dont le Saint Père avait bien voulu me féliciter par " les brefs les plus affectueux, et je lui disais que j'y adhérais de nouveau ; trop heureux si, par cette adhésion, " je pouvais offrir à Sa Sainteté quelque consolation au milieu de ses amères tristesses. "

" Tous d'ailleurs ici, messieurs, vous connaissez le fond de mon âme, car à la veille de mon départ pour Rome, en vous faisant mes adieux, je vous disais avec quelle " soumission de bouche, d'esprit et de cœur, nous devions tous recevoir les décisions qui seraient prises. " Et dès mon retour, en vous parlant des controverses passées, je vous écrivais : " Les luttes de l'Eglise ne sont pas comme celles de " la terre ; elles ne se terminent point par des triomphes " personnels, mais par la victoire de la foi et de Dieu seul, " dans sa volonté sainte. "

" Je réponds donc aujourd'hui à vos vœux comme aux miens en publiant les deux constitutions dogmatiques, *Dei Filius* et *Pater aeternus*, sans craindre ni les ombrages vainement suscités, auxquels le bon sens des vrais hommes d'Etat sait résister, ni les clameurs des ennemis de l'Eglise et du Saint Siège. "

Un télégramme de Londres annonce que cette lettre a produit un excellent effet. La noble soumission du prélat aux décisions du Concile est admirée du Sacré-Collège et de tous les catholiques romains.

" Et en effet, dit *l'Echo de Rome*, il est beau de voir ainsi, au milieu de nos discussions interminables et passionnées, comment se terminent les grands débats de l'Eglise. Là aussi, comme dans les assemblées humaines, les opinions personnelles ont tout droit de se produire et pleine liberté de s'exprimer. Mais, une fois le jugement rendu, toutes les voix ne deviennent qu'une voix ; le plus éloquent, le plus érudit s'efface avec la même docilité que le plus humble et le plus saint. C'est la meilleure preuve que chacun délibère dans toute la droiture de sa pensée, sans aucune préoccupation particulière, dans le seul intérêt de la vérité. Jamais l'Eglise n'est descendue de ces hauteurs sublimes, jamais ses ministres n'ont présenté au monde un autre spectacle. Voilà pourquoi elle a régné en souveraine sur les cœurs et les intelligences, et y régnera toujours. "

Certaines gens déploieraient hypocritement les divergences d'opinion qui se manifestaient au sein de l'Assemblée des Pères, ils s'en scandalisaient et prédisaient une ère de troubles et de discordes pour la Religion. Voyez, disaient-ils, les évêques mêmes se disputent entre eux, comment voulez-vous que le Catholicisme puisse triompher au milieu de ces tiraillements ? Les catholiques libéraux surtout publiaient à grands renforts de trompettes les faits et gestes des évêques qui s'opposaient à la définition du dogme de l'Infaillibilité pontificale. Les écrivains catholiques dévoués au Saint Siège avaient beau répondre que ces discussions, cette opposition, étaient nécessaires pour rendre le triomphe de l'Eglise et de la Papauté plus éclatant, on feignait de ne

pas les entendre, ou bien on les traitait d'aveugle, et on les accusait de travailler au renversement de l'Eglise.

Les libéraux se complaisent dans le désordre, ils le désirent avec une ardeur insensée, et se hâtent de le publier lorsqu'ils en voient à peine l'apparence. Qu'a produit tout ce beau feu? Les prévisions des libéraux ne se sont point accomplies, le triomphe de l'Eglise a été complet, elle est sortie de cette grande lutte plus forte et plus vivace que jamais. Tous les évêques dont les noms avaient été prononcés comme opposants à la majorité des membres du Concile, se sont soumis, comme les plus humbles fidèles, aux décisions conciliaires et ont adopté les constitutions dogmatiques passées dans l'Auguste Assemblée. Seuls, quelques orgueilleux, enflés par une vaine science et que les libéraux reconnaissent comme les oracles de leur parti, ont refusé de se soumettre et se sont séparés de l'Eglise universelle pour former le misérable schisme dit des *Vieux Catholiques*, lesquels ne sont plus catholiques du tout, puisqu'ils se séparent de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

La journée du 11 juillet a été remplie au Vatican par deux réceptions d'un caractère bien différent. La première fut accordée à une nombreuse députation de la ville d'Albano composée de membres du clergé et de laïques. Ce fut M. Horace Ricotti qui lut l'adresse au Saint-Père. Pie IX y a remarqué et particulièrement approuvé le passage suivant : " S'il existe aujourd'hui la liberté de faire le mal, pourquoi ne profiterions-nous pas de notre liberté de faire le bien ? "

Voici la réponse du Saint-Père.

" Je vous remercie des sentiments de fidélité que vous venez de m'exprimer. Ils témoignent de votre volonté de suivre et de servir l'Eglise de Jésus-Christ sans vous laisser entraîner par les sollicitations des impies.

" Dieu a visité plusieurs fois la ville d'Albano par des châtimements; mais en cette circonstance elle se rend digne des bénédictions de Dieu. Cette ville a été visitée par le choléra à une époque où un grand nombre d'étrangers qui y demeuraient se livraient à toute sorte de désordres.

" Cette ville a été tout récemment encore visitée par un météore qui a causé de grands dommages. Ces fléaux sont autant de voix par lesquelles Dieu nous rappelle à l'observation de nos devoirs. Les plus terribles châtimements de Dieu sont les fléaux moraux que vous ne connaissez que trop aujourd'hui. Il n'y a rien de pire que d'être révolutionnaire. Le révolutionnaire désire d'abord la liberté, et, une fois obtenue, il s'en sert pour essayer d'arriver au pouvoir; mais lorsqu'il voit les autres chercher à l'obtenir pour eux-mêmes, il devient un tyran et condamne la liberté. Il faut dire et faire connaître aux jeunes gens, que la liberté dégénère en tyrannie et en licence, qui retombent de tout leur poids sur les provinces et les villes.

" Cherchons donc à nous tenir prêts et constants dans l'exercice de nos devoirs... ..

" Je vous accorde de grand cœur ma bénédiction, qu'elle vous donne la force et la constance dans cette vie. "

Dans cette courte allocution nous admirons particulièrement l'inimitable peinture que le Souverain Pontife fait du révolutionnaire. On voit qu'il le connaît ce monstre de la civilisation moderne. Le révolutionnaire désire d'abord la liberté, mais lorsqu'il l'a obtenue il s'en sert pour tyranniser les autres.

Notre cher Canada n'a pas été exempt de cette production monstrueuse. Il a lui aussi ses petits révolutionnaires, mais ils sont encore trop faibles pour lever la tête. En attendant qu'ils deviennent plus forts, en attendant que les griffes leur poussent, ils se couvrent de la peau d'agneau

et protestent de leur dévouement envers l'Eglise et la société. Mais s'ils se cachent, s'il cachent leurs tendances, leurs actions sont visibles et protestent contre leur hypocrisie.

Ecoutez les sermons, les homénies et les publications qui osent prendre la défense des immuables principes catholiques. Prompts à l'attaque, ils ne laissent échapper aucune occasion de combattre les saintes vérités chrétiennes et de faire disparaître peu à peu chez le peuple le respect dû aux ministres de l'Evangile. Leur travail est lent, mais constant; les échecs ne les rebutent pas et vaincus sur un point, ils renouvellent leurs attaques par un autre côté. Leurs tendances, leurs empiètements sont-ils démasqués, aussitôt ils crient au scandale. Pourquoi entamez-vous ces discussions, demandent-ils aux journaux catholiques? vous faites tort à l'Eglise, vous donnez un mauvais exemple aux populations et surtout aux protestants qui nous entourent et nous épient.

Sans avoir l'air d'y toucher ils essaient de temps à autre de détruire quelques-uns des principes fondamentaux de la morale chrétienne. Les journaux catholiques veulent-ils prendre la défense des droits de l'Eglise, aussitôt on entend nos petits révolutionnaires crier : pourquoi nous attaquez-vous? nous voulons le bien de l'Eglise et vous nous entravez, vous êtes des hypocrites, des pharisiens. Ces misérables ne peuvent souffrir qu'on les démasque. Il est surtout une appellation qui les met en fureur : c'est celle de *révolutionnaires*. Ils sont révolutionnaires de fait, leurs actes le prouvent, mais ils ne veulent pas l'être de nom. Plus tard, ils seront fiers de ce titre, mais pour le moment ils ont encore besoin des ténèbres qui favorisent leur hypocrisie.

La seconde audience du 11 juillet fut accordée aux élèves des écoles dirigées par les Frères de la doctrine chrétienne à Rome. Le Saint-Père leur adressa une courte allocution dans laquelle, après leur avoir rappelé l'épisode de l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem, il reprit : " Entrons également dans Jérusalem, mais ne vous laissez pas intimider ou troubler par ceux qui sont dans la Jérusalem actuelle. Un cœur se fera entendre, et le peuple vous imposera silence en vous disant : Vous êtes des dévots et des enfants de superstition. Mais vous devez imiter l'aveugle de l'Evangile qui, apprenant que le Divin Maître passait, criait au miracle parce qu'il voulait recouvrer la vue; et quand on l'invitait à se taire, il criait d'autant plus fort à Jésus-Christ pour qu'il lui rendit la vue. Il faut donc aller en avant et faire la sourde oreille, comme on dit, à ceux qui veulent nous donner de mauvais exemples et des conseils pervers..... "

La paroisse de St. André de Kamouraska vient de faire une perte douloureuse dans la personne de son bien-aimé et respecté curé le Révérend Messire Jean-Baptiste Perras.

Après une longue et douloureuse maladie, le Révérend M. Perras s'endormit dans le Seigneur le 4 du courant; son service a eu lieu jeudi le 8, au milieu d'un nombre considérable de membres du clergé et de laïques de la localité et des paroisses voisines.

Nous avons appris avec douleur la mort du Major T. E. Campbell de St. Hilare, arrivé le 5 du courant, à l'âge de 68 ans.

L'agriculture perd en sa personne, un ami dévoué. Pendant de nombreuses années, membre de l'Ancienne Chambre d'agriculture du Bas Canada, M. Campbell travailla avec un courage à tout épreuve à promouvoir les intérêts du cultivateur et à pousser aux améliorations agricoles. Les services qu'il a rendus dans ces circonstances ont été hautement appréciés par le public canadien.

Lors de l'organisation du Conseil agricole actuel, il refusa, pour des raisons de santé, d'en faire partie et cette abstention fut vivement sentie.

Le Major Campbell était natif de Glasgow, et ancien officier de cavalerie dans l'armée anglaise. Il fut pendant quelque temps secrétaire militaire de Lord Sydenham. Après son mariage avec Mademoiselle Duchesnay, il fixa sa résidence à St. Hilaire. Représentant du comté de Rouville avant la Confédération, il était à sa mort directeur du Grand Tronc et de la Banque de Montréal.

Animaux domestiques, protection légale qui leur est due

Les animaux qui meublent avec nous le globe terrestre, et nous sont utiles—nous ne parlons pas au point de vue de la nature, mais au point de vue de la philosophie—sont dignes de l'attention sympathique de l'observateur; ils portent en eux un mystère incompréhensible que leur silence permet d'interpréter de mille façons, sans espérer pourtant qu'il soit jamais pénétré. Descartes les considère comme de pures machines; le père Bougeant croit qu'ils servent de prison aux esprits déchus qui ne prirent pas part à la révolte; mais ne se prononcèrent pas pour l'Éternel. Nous ne partageons ni l'une ni l'autre de ces deux opinions. Il est difficile d'adopter la première quand on a vécu dans la familiarité d'un cheval, d'un chien ou d'un chat; la seconde est une de ces rêveries qu'on ne saurait discuter sérieusement et dont on sourit comme d'une hypothèse ingénieuse, mais folle; toujours est-il que cette création muette, vivant autour de nous et soumise à des lois fatales, a quelque chose qui préoccupe l'imagination.

Ces animaux, ils sont doués des mêmes sens que nous, souvent même beaucoup plus parfaits et plus subtils; ils respirent, se meuvent, jouissent, souffrent et meurent: ils ont des affections et des antipathies, des instincts qui ressemblent à des idées; ils communiquent entre eux par des cris, des appels, des avertissements que l'homme lui-même peut comprendre avec quelque attention et sur lesquels ne se méprennent pas les sauvages, les trappeurs, les paysans, les bergers et tous ceux qui vivent dans la solitude, en présence de la nature. Parmi ceux que nous avons ralliés et domestiqués, quelle douceur patiente! quelle résignation courageuse! quelle intelligence attentive! comme ils s'associent à nos travaux de tout leur cœur et de toutes leurs forces! comme ils tâchent de deviner ce qu'on exige d'eux, et quel œil plein d'interrogations ils lèvent vers leur maître quand ils hésitent et ne savent plus! Et pour ce loyal concours, quelle récompense leur est réservée? une nourriture parcimonieuse, des coups de fouet ou d'aiguillon; puis, quand la vieillesse est venue, accélérée par des fatigues excessives, le couteau du boucher, le marteau de l'équarisseur, le crochet du chiffonnier. Un destin si dur, et tant d'innocence! une passivité si touchante; et de si cruels supplices! Quelle faute originelle expie le cheval de fiacre? quelle herbé défendue a brouté dans l'Éden le bouf de labour, où le pauvre âne roué de coups et dont les jambes grêles flageolaient sous une charge énorme!..... —THÉOPHILE GAUTIER.

Ce tableau est vrai. Les animaux domestiques sont des amis, des compagnons, des serviteurs fidèles, obéissant jusqu'à tomber morts sur place. Ils servent à nos besoins, à nos plaisirs; et le plus souvent ils sont traités avec la plus grande brutalité. Alors il semble, dans les efforts suprêmes qu'ils font pour obéir, que les rôles sont changés; que

l'homme est passé brute et que l'animal s'est élevé à l'état d'abnégation le plus complet dont l'humanité la plus héroïque puisse donner l'exemple. Qui ne connaît ce trait rapporté comme véridique, d'un pauvre chien léchant les mains de son maître qui l'écorchait tout vif dans un intérêt fanatique de la science?

Le législateur a voulu punir cette dégradation de l'homme et protéger les animaux domestiques contre de mauvais traitements inutiles et les lois qu'il a adoptées dans ce but devraient être scrupuleusement mises à exécution.—*Le Sud-Est.*

Moyen de faire fortune en agriculture

S'il est en Canada un préjugé dont les esprits sont profondément imbus, c'est à coup sûr celui qui consiste à regarder l'agriculture comme une cause fatale de ruine pour toutes les personnes qui ont le malheur de lui sacrifier leur temps, leur intelligence et leur argent. On est tout disposé à admettre que l'agriculture est la source principale de la richesse publique, qu'elle offre aux gens favorisés de la fortune une noble distraction, une occupation aussi attrayante qu'hygiénique; mais on n'en soutient pas moins que, tout bien considéré, c'est un métier de dupes, et on cite à l'appui de cette assertion une foule d'exemples, sans trop s'enquérir toutefois si les déconvenues et les désastres que l'on se complait à énumérer doivent être attribués à l'agriculture, ou s'ils ne proviennent pas plutôt de l'ignorance ou de l'inintelligente application de quelques-uns de ses principes fondamentaux ou même de causes entièrement étrangères à la pratique.

Ce préjugé est sans contredit un des plus grands obstacles aux progrès de l'agriculture, car, en effrayant les capitaux, il les empêche de venir féconder le sol. Il importe donc de le combattre énergiquement, afin de ramener les esprits à des idées plus saines et plus conformes à l'intérêt privé. Cette tâche a été noblement remplie tout récemment par M. le comte de Tracy, dont la parole avait d'autant plus d'autorité, qu'elle s'appuyait sur une longue pratique. Il n'est aucun de nous qui ne se rappelle avec quelle charmante et spirituelle bonhomie ce noble personnage a fait justice des marques d'étonnement et, si je puis m'exprimer ainsi, des témoignages de pitié qui lui prodiguaient ses amis, des hommes éminents à plus d'un titre, lorsque interrogé par eux, sur les causes qui le retenaient si longtemps à la campagne, il a expliqué qu'il faisait valoir lui-même ses propriétés. Les amis de M. de Tracy étaient dans cette circonstance il faut bien le reconnaître, l'écho d'une opinion encore très-accréditée. On est, en effet, généralement convaincu qu'un homme du monde ne peut pas faire impunément de l'agriculture, quelque savant d'ailleurs qu'il soit, et tel est l'esprit français, qu'on ne se borne pas toujours à le plaindre. M. de Tracy nous a appris, à cette occasion, qu'un domaine de 450 arpents, qui était affermé, il y a quelques années, \$190, lui rapportait aujourd'hui net, par la culture directe, \$3360, toutes dépenses d'amélioration payées. C'était la réponse aux railleurs, et vous conviendrez sans peine qu'elle n'admettait pas de réplique.

En présence d'un résultat aussi important, il est permis de penser que l'industrie agricole n'est pas moins lucrative que l'industrie manufacturière lorsqu'on y apporte les mêmes soins et la même intelligence.

Ajoutons, pour les praticiens insoucians, un fait qui nous est connu. Une grande dame, qui surveille l'administration de ses biens, disait un jour à un de ses voisins: "Mais, Pierre, comment faites-vous donc, quand tous les cultivateurs se plaignent, vous, avec un peu de bien, vous avez élevé une grosse famille et vous vous êtes agrandi?" — "Ah! Madame, c'est que chez nous personne ne va au cabaret, tout le monde travaille, et, sauf votre respect, nous faisons tout sur notre fumier et nous ne perdons rien."

Cette réponse, quelque trivialement expressive qu'elle soit, est le résumé le plus vrai, le plus exact des conseils les plus sages en agriculture de tous les âges et de toutes les nations. Elle devrait être inscrite, avec la question, dans le lieu le plus

apparaît de toutes les maisons de cultivateurs, sous ce titre : MOYEN DE FAIRE FORTUNE EN AGRICULTURE, et entourée d'un beau cadre d'or. Ces paroles seraient présentes à l'esprit de celui qui serait tenté de manquer à son devoir, et souvent elles le retiendraient.

On rira sans doute de cette sentence, si du moins on ne la repousse avec mépris. Hé bien, il semble qu'elle ait encore un autre enseignement moral : elle apprend à estimer ce qui est utile. Nos préjugés, sur une infinité de choses, sont bien grands : nous glorifions ce que nous devrions honnir, et nous méprisons ce qui nous est nécessaire. (*Variante de saint Rémy.*)

On peut être très-propre et ne rien perdre ; qu'on ait des fosses cimentées et même à l'anglaise pour les plus riches, et tout se confie au grand profit de l'agriculture.

Une bouteille bue à l'auberge est toujours fort coûteuse à cause du temps bien autrement précieux qu'on y emploie, et souvent elle est une cause de ruine, faute d'arriver à temps pour beaucoup d'opérations ; qu'on joigne à cela des quantités d'engrais et autres choses perdues faute de soins, et l'on aura immédiatement en regard la cause des bénéfices de l'un et la cause des désastres des autres.

La maladie des avoines.--Avantages du drainage

Tout dernièrement, un écrivain de la province de Liège signalait une maladie désastreuse pour les avoines de sa localité, et à ce point désastreuse, que beaucoup ont dû mettre la charrue parmi les omblaves et substituer à la céréale une récolte dérobée. Comme toujours, les gens de l'endroit mettent le fêau à la charge du vermin, et qui dit vermin dit vermine quelconque en français plus correct. Pendant plusieurs jours, nous nous demandâmes ce que pouvaient être la maladie constatée et l'insecte pris à partie ; mais c'était se creuser la tête en pure perte pour n'aboutir à rien. Dans ces sortes de choses, les données vagues n'éclaircissent point et ne mettent pas même les chercheurs sur la voie. Il convient d'examiner de près, avec ses propres yeux, non avec ceux d'autrui, et fort heureux encore celui qui, du premier coup, réussit à découvrir quelque chose en regardant bien. Nous avons eu ce bonheur, pensons-nous. Ces jours passés, en visitant une jolie ferme du Hainaut, nous avons pu remarquer la maladie des avoines qui, vraisemblablement, ne diffère en rien de celle de la province de Liège. En deux mots, voici nos observations : les jeunes plantes pourrissent au collet ; les feuilles jaunissent peu à peu, puis tout disparaît et la terre se dénude à faire pitié. En arrachant avec précaution les tiges affectées, on rencontre de loin en loin une larve d'insecte engagée au cœur de la plante et au siège même de la maladie. Voilà le vermin. C'est tout simplement un petit ver jaune, à peau coriace, et bien connu de nos lecteurs sous le nom de larve d'élatér ou de taupin.

Cet insecte est-il la cause du mal ? nous ne le pensons pas. Sa présence dans les avoines n'est tout bonnement, à nos yeux, que la conséquence de l'affection. Les larves d'élatér vivent, on le sait, de plantes malades en état de décomposition plus ou moins avancé. Il est donc aussi naturel de le retrouver parmi les avoines qui souffrent que parmi les légumes repiqués de nos jardins, dans l'intervalle compris entre le moment de la transplantation et celui de la reprise, c'est-à-dire durant la période de souffrance. Admettons que les plantes soient en bonne santé, et le ver jaune les dédaignera sûrement. Il a des goûts dépravés ; il ne se plaît qu'au milieu de la pourriture ou des tissus en voie d'altération. C'est là un point établi que les praticiens observateurs ne révoquent pas plus en doute que les naturalistes. Nos dernières remarques confirmeraient d'ailleurs la chose, si elle avait besoin d'être confirmée. Ecoutez plutôt : Le domaine où nous avons eu l'occasion d'examiner les avoines malades, se compose de terres soigneusement drainées et parfaitement cultivées pour le compte du propriétaire, d'une part, et d'autre part de terres en location pour quelques années encore, et non drainées. La nature du sol est la même d'un côté que de l'autre ; les labours du locataire ne laissent pas plus à désirer que ceux du propriétaire ; la semence employée est la même, nous assure-t-on, chez celui-ci que chez

celui-là. La seule différence à établir consiste dans le drainage et l'engrais. Eh bien, les avoines du propriétaire, en sol convenablement assaini et fumé, se portent à merveille et n'offrent pas trace de pourriture, tandis que celles du locataire, en sol humide et maigrement nourries, jaunissent et s'en vont à vue d'œil.

Nous sommes donc, après cela, tenté de croire que les pluies fréquentes de ces derniers temps, ajoutées à l'humidité naturelle du terrain, forment flaques ou marais dans les couches du sous-sol et déterminent la pourriture des racines et du collet des plantes, et que la fermentation se faisant, elle appelle les larves d'élatér par une odeur particulière. On pourrait admettre, conjointement à cette cause principale, que les pluies abondantes ont dû lessiver et appauvrir le sol ; que, par suite de cet appauvrissement, poussé un peu loin, l'avoine a enduré de grosses privations et éprouvé quelque altération dans ses tissus.

Ce qu'il y a de positif, de certain, d'incontestable pour nous, c'est que, parmi les avoines attaquées, les places qui ont en le plus à souffrir sont précisément celles qui offrent les caractères les plus évidents d'une humidité excessive et permanente : or, cela étant, il est clair qu'au lieu de nous en prendre au vermin qui, après tout, ne fait pas les malades et se borne à achever des mourants, nous devrions nous en prendre à l'eau stagnante, à l'eau qui dort. La maladie de l'avoine est, pour ainsi dire, un rude avertissement donné d'en haut à ceux qui ont des yeux pour ne rien voir et des oreilles pour ne rien entendre. Le drainage et les labours profonds peuvent nous en préserver à l'avenir. En conséquence, drainons les terrains trop frais, qu'ils soient d'argile ou de sable, peu importe ; et puis ne négligeons pas l'emploi de la charrue sous-sol ou fouilleuse, sous prétexte qu'on perd beaucoup de temps à ce travail. Toutes les fois que nous ouvrirons des issues à l'eau, soit au moyen de conduits souterrains, soit en remuant les terres compactes du sous-sol à une profondeur convenable, nous empêcherons cette eau de dormir à la surface et soustrairons les racines des plantes à un contact nuisible lorsqu'il se prolonge outre mesure. En second lieu, ne marchandons pas les fumures au sol, dans les saisons pluvieuses surtout, attendu que les pluies usent le fumier très-vite, ruinent la sève, et contribuent par cela même à provoquer, chez les végétaux, un état maladif qui, à son tour, appelle les insectes et favorise leur multiplication.

P. JOIGNEAUX.

La conservation des légumes

Tous les légumes ne se conservent pas de la même façon. Les uns sont cuits et tout prêts à être servis sur la table, les autres sont conservés dans une saumure. Pour que les légumes se conservent bien, il faut absolument les cueillir le matin d'aussi bonne heure que possible et jamais après huit heures, car le soleil donne déjà beaucoup de chaleur ; on doit s'en occuper de suite, car le moindre retard peut amener la fermentation, ce qui arrive souvent dans les grands établissements de conserves alimentaires.

La conservation des légumes dans la saumure est pratiquée dans bien des ménages, mais cette saumure souvent trop forte corrode le produit, le rend dur et immangeable ; puis, pour faire disparaître le sel en excès, on tient ce produit pendant plusieurs heures dans l'eau et on lui fait ainsi perdre son arôme et sa saveur. Voici comment il faut procéder, pour obvier à cet inconvénient :

On prend une once d'eau dans laquelle on fait dissoudre une pinte de sel de cuisine, puis on filtre à travers un linge fin ou un tamis de soie.

En supposant qu'on veuille conserver des asperges, on fait un choix des plus belles que l'on cueille de grand matin, on les gratte convenablement, en ayant soin de les jeter au fur et à mesure dans l'eau fraîche ; on prépare une bassine remplie d'eau qu'on porte à sa plus forte ébullition, on y plonge les asperges toutes à la fois, autant que possible. On leur donne deux minutes de bouillons pour enlever l'écroté et conserver la blancheur. Après deux minutes de bouillon, au plus, pour les grosses asperges, et un peu moins pour les petites, on les

retire promptement et on les jette dans l'eau la plus froide que l'on puisse avoir. Cette opération a pour but de les raffermir. Lorsque les asperges sont parfaitement rafraîchies, on les place dans une boîte de fer blanc et on les arrose avec de l'eau de sel préparée, comme il a été indiqué ci-dessus. On pourrait remplacer l'eau de sel par du beurre fondu, mais ce procédé n'est pas du goût de tout le monde et coûte plus cher, sans donner de meilleurs résultats, au point de vue de la conservation. Les boîtes ne doivent être remplies qu'au deux tiers; on fait ensuite souder ces boîtes avec le plus grand soin, on les place dans un bain-marie ou dans un chaudron muni d'un couvercle, on fait bouillir pendant une heure et tout est terminé.

Lorsque l'opération a bien réussi, les fonds des boîtes doivent être convexes et devenir concaves en refroidissant. Si les boîtes ne subissent pas cette transformation, c'est que la soudure a été mal faite, que l'eau s'est introduite dans la boîte, et on comprend très-bien que la conservation est impossible dans ces conditions.

L. DE VAUGELAS.

La météorisation

Nous lisons dans le *Journal des campagnes* :

Il ne faut jamais mettre les animaux, au sortir de l'étable lorsqu'ils ont faim, dans un pâturage trop succulent, surtout dans les trèfles, luzernes, sainfoins, vesces et autres plantes de la famille des légumineuses; ni leur donner à l'étable une trop grande quantité de fourrages verts à la fois, surtout si ce fourrage est fraîchement coupé, ou s'il est un peu humide.

On sait que la météorisation ou gonflement est occasionné par la fermentation du fourrage dans l'estomac des animaux, laquelle fermentation produit des gaz que l'animal ne peut pas évacuer. Tous les remèdes ont donc pour objet de faire évacuer ces gaz dont l'accumulation peut causer la mort.

1o. *remède.* Lorsqu'on aperçoit qu'un animal gonfle, il faut immédiatement frictionner fortement sur la partie gonflée, et mettre à l'animal un mors fait d'un lien de paille que l'on aura en soin d'induire de graisse de voiture, les efforts qu'il fait pour s'en débarrasser provoquent ordinairement le dégagement des gaz.

2o. *remède.* Faire boire à l'animal de l'eau mélangée d'ammoniaque (alcali volatil) dans la proportion de deux cuillerées pour une pinte d'eau.

3o. *remède.* On fait dissoudre dans un verre d'eau et un verre d'alcool, douze onces de nître (salpêtre, nitrate ou azotate de potasse) et on fait prendre la solution en deux fois. Facile de mieux, on emploie quelquefois la poudre à fusil, mais elle n'agit que par le salpêtre qu'elle contient. Le reste de la composition peut être plus nuisible qu'utile.

4o. *remède.* Faire prendre un œuf gâté: pour cela un homme lève la tête de l'animal, tandis qu'un autre introduit d'une main l'œuf entier dans la bouche et, de l'autre main tient l'œsophage, de manière à écraser l'œuf au passage. Ce remède a toujours donné de bons résultats; il offre de plus l'avantage d'être toujours sous la main, car, dans les poulaillers, on trouve toujours des œufs gâtés.

5o. *remède.* Appareil *Oppermann*. Il est composé d'un gros mors percé d'un trou pour préserver un tube que l'on introduit dans l'œsophage. Percé de trous à son extrémité, ce tube donne une issue aux gaz qui emplissent l'estomac.

6o. *remède.* Ponction et emploi du trocar. Ouverture faite avec un instrument pour l'évacuation du gaz. Cette opération se fait à la partie la plus proche du rumen, c'est-à-dire à l'endroit qui est à égale distance de la hanche et de la dernière côte.

7o. *remède.* On peut aussi recommander les breuvages et les lavements; mais c'est surtout pour les chevaux que ces remèdes sont employés.

8o. *remède.* On introduit dans l'anus la canule d'une grosse seringue, en ayant soin de la tenir fermée; lorsque la seringue est bien placée, on tire le piston; de cette manière on aspire

fortement le gaz; mais le plus souvent, après deux à trois aspirations, l'animal évacue naturellement.

Bouquets dans les chambres à coucher

On lit dans la *France*, bulletin de la santé publique par M. le docteur E. Decaisne :

Nous avons constaté, il y a quelques jours, dans une famille, des accidents produits par la présence d'un bouquet de lis dans une chambre à coucher, et il nous paraît utile, en cette saison surtout, de rappeler que la trop grande quantité de vapeurs aromatiques dégagées des plantes de la famille des liliacées en particulier peut donner des maux de tête, des vomissements et des troubles nerveux plus ou moins accusés. On sait que les personnes qui arrachent la bétoïne pendant l'été deviennent ivres et chancelantes. Orfila racontait l'histoire d'une dame qui ne pouvait sentir l'odeur d'une décoction de graine de lin sans éprouver à la face une tuméfaction suivie de syncope. L'odeur de la jusquiame, du stramonium, du pavot, du noyer, cause un sommeil lourd et des maux de tête. Certaines odeurs, respirées à peu de distance de l'arbre, peuvent même quelquefois déterminer des accidents épileptiformes.

L'espace me manque pour traiter comme il conviendrait cette intéressante question, et je me bornerai à rappeler ce laconique conseil qui résume assez bien l'hygiène de la chambre à coucher: "Point de lampe, point de feu, point d'animaux, point de fleurs."

Petite Chronique

Des nouvelles du Saguenay nous annoncent que la végétation a une magnifique apparence; malgré le retard apporté aux semailles le printemps dernier, les cultivateurs espèrent obtenir des rendements élevés. Nous souhaitons que ces pronostics se réalisent au delà même des espérances actuelles.

Le Saguenay a été tellement éprouvé depuis quelques années que nous craignons fortement pour le succès de cette importante localité. Mais il ne faut qu'une seule bonne récolte pour ramener l'espérance et même l'aisance dans les familles les plus éprouvées; car le sol du Saguenay est immensément riche, il produit abondamment lorsque les incendies ou les gelées prématurées ne viennent pas anéantir les récoltes.

On nous a fait parvenir ces jours derniers, de magnifiques échantillons des plantes cultivées à Robertval. Nous devons mentionner d'une manière toute spéciale, de superbes oignons et poireaux, des échalottes de grosseur plus qu'ordinaire, des betteraves magnifiques, etc. Nos remerciements à qui de droit. Le Saguenay tiendra bientôt, nous n'en doutons pas, les promesses que son sol fertile avait faites à notre richesse agricole.

— Les cultivateurs au nord de Greenville voient en ce moment leurs champs d'avoine dévastés par une espèce de chenilles qui font de très grands ravages. Des champs de grain de 20 acres en superficie ont été complètement détruits dans trois jours.

— L'association française contre l'abus des boissons alcooliques vient de décider qu'elle décernera un prix de 500 fr. à l'auteur d'un travail qui sous la forme d'une nouvelle, d'un conte, de sentences ou de publications illustrées pouvant être mises entre les mains de personnes de tout âge et de tout sexe, présentera le tableau le plus saisissant des dangers de l'ivrognerie.

— Il vient d'arriver par l'*Hibernian*, à la Maison d'immigration, à Montréal, un grand nombre de français et de belges envoyés par M. Gustave Bossunge, agent d'immigration pour le Canada à Paris. Ces émigrés sont presque tous des artisans, forgerons, menuisiers, maçons serruriers, peintres, selliers, couvreurs, etc. Il y a aussi parmi eux quelques horticulteurs et des journaliers. Il est arrivé, en même temps, par le même vaisseau, plusieurs agriculteurs et artisans anglais.

— Le Gouvernement de Québec a accordé cinq cents piastres pour aider le chemin de colonisation de Wakefield, Portland et Denholm, dans le comté d'Ottawa. Cette somme de

pensée à propos, ouvrira de magnifiques terres, dans les environs du lac Sinclair. Nous enregistrons avec plaisir ces faits à la louange de notre Gouvernement Provincial.

RECETTES

Moyen pour dissoudre les tumeurs et guérir les blessures faites aux bestiaux par le frottement des harnais

On emploie à cet effet une pierre artificielle composée de la manière suivante : alun, une demi-livre ; sulfate de fer, 2 onces ; vert-de-gris, 3 onces ; sel ammoniac, 3 onces ; sulfate de zinc, 3 onces. On pulvérise tous ces corps, on les met dans un vase de terre-neuf, sur un feu de charbons en les mêlant sans cesse avec une cuiller de bois. Lorsque le tout est transformé en une masse compacte, on y ajoute 2 drachmes de safran et 1 drachme de camphre en poudre, en ayant soin de bien amalgamer ces substances avec les autres. On retire ensuite le vase du feu et, en se refroidissant, ce mélange devient une pierre homogène, dont on se sert ainsi :

On prend un morceau de cette pierre factice, gros comme la moitié d'une noix, on le pulvérise et on le jette dans une bouteille à moitié pleine d'eau ; la dissolution a lieu au bout de quelques heures. Avec cette liqueur on frictionne les parties blessées, de demi-heure en demi-heure, avec un linge. S'il s'agit d'une blessure faite avec la selle ou avec le collier, au lieu de frictionner, on pose sur la plaie vive un drap imbibé de la substance, que l'on renouvelle à mesure qu'elle sèche. Généralement il ne faut pas plus de vingt-quatre heures pour que la plaie soit cicatrisée et que l'enflure ait disparu.

Moyen pour détruire les fourmières

Lorsqu'on veut détruire une fourmière on prend du sable bien fin, et très-sec, en donnant la préférence à du sable de grès, on le met dans un arrosoir et on le verse lentement sur la fourmière en tâchant de le faire pénétrer le plus possible dans toutes les sinuosités et cavités. On continue l'opération jusqu'à ce que la fourmière soit recouverte de 2 pouces de sable, ce qui demande environ 25 pintes ; on choisit de préférence l'heure du soir, alors que toutes les fourmis sont rentrées ; on assure que pas une n'échappe. Il ne faudrait cependant pas abuser de ce procédé, car les fourmis sont souvent des insectes parasites et rendent plus de services qu'elles ne font du mal, c'est là une question d'appréciation.

Recette contre les dégâts des rats

Un fermier des environs de Lyon recommande aux agriculteurs un procédé dont il s'est servi avec succès pendant cinq ans, pour préserver ses récoltes du dégât occasionné par les rats. Le procédé consiste à déposer dans les meules de foin et de blé des tiges de menthe sauvage ; cette plante est un poison violent pour ces omnivores.

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE AGRICOLE DE FIRMIN H. PROULX

LE VÉTÉRINAIRE pratique, traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons, aux chiens et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart. Edition la plus récente. — Prix, 75 centins ; par la poste, 85 centins.

LES VEILLÉES CANADIENNES, traité élémentaire d'agriculture approuvé par la société d'agriculture du Bas-Canada, le 13 septembre 1862, et publié par Frs. M. Ossaye. — Prix, 25 centins ; par la poste, 30 centins.

LES MALADIES DES PATATES, des betteraves, des blés et des vignes, avec l'indication des meilleurs moyens pour les combattre. — Prix, 75 centins ; par la poste, 82 centins.

LA CHIMIE, appliquée aux arts et métiers, à l'usage de toutes les familles. — Prix, 25 centins ; par la poste, 30 cts.

HISTOIRE NATURELLE du Canada, les OISEAUX, par J. M. LeMoine, en deux volumes. — Prix, 1 piastre et 25 centins ; par la poste, 8 centins de plus.

L'ART DE PLANTER, plantation en général, plantation en butte, traité pratique sur l'art d'élever en pépinière et de planter à demeure les arbres fruitiers, forestiers et d'agrément, à l'usage des agents forestiers, pépiniéristes, horticulteurs. Orné de vignettes sur bois. — Prix, 60 centins ; par la poste, 68 centins.



SOUSSIONS

DES SOUSSIONS seront reçues à ce département à Ottawa, jusqu'à MIDI, LUNDI, le 30 SEPTEMBRE prochain, pour la construction de phares aux places ci-dessus mentionnées, savoir :

POINTE A MAQUEREAU, comté de Bonaventure, Québec.

CAP WHITTLE, Labrador ;
MATANE ou METIS, Comté de Rimouski ;
ILE DE LA MAGDELEINE, Magdeleine ;
POINTE GASPÉ, Comté de Gaspé ;
PORTNEUF, Comté de Saguenay ;
BAIE ST. PAUL, Comté de Charlevoix ;
CAP DESPAIR, Comté de Gaspé.

Aussi pour la construction de sifflets d'alarme et d'édifices à Cap Ray, Terre-Neuve, Iles de la Magdeleine et Pointe de Gaspé.

Les plans et spécifications de tous ces travaux peuvent être vus le et après le 1er SEPTEMBRE prochain au bureau de l'agent du département à Québec où les soumissionnaires peuvent aussi obtenir des blancs de soumissions.

Les plans pour les phares et les édifices dans le Comté de Gaspé et pour le phare à la Pointe à Maquereau peuvent aussi être vus au bureau de Joseph Eden, écuyer, maître du Hâvre, Gaspé ; et pour le phare de la Pointe à Maquereau au bureau du Dr. Robitaille, M. P., New-Carlisle.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

P. MITCHELL,

Ministre de la Marine et de Pêcheries.

Département de la Marine et

des Pêcheries,
Ottawa, 15 juin 1872

MOULINS A COUDRE DE BANNER

Prix variant de \$5 à \$10, \$25, \$40 et \$60.

Chaque Cultivateur tant soit peu à l'aise devrait s'empressez d'acheter un des célèbres Moulins à Coudre de Banner, manufacturés par la Compagnie des Moulins à Coudre de Banner, à

SHERBROOKE, P. Q.,

à des conditions faciles, en payant une partie du prix comptant et la balance par paiements mensuels.

C'est le moulin à coudre le plus simple et le plus facile à mettre en opération. C'est aussi celui qui fait le moins de bruit de tous les moulins construits jusqu'à ce jour. Rien dans le mécanisme pour embarrasser les Dames.

Chaque famille devrait avoir le sien.

M. J. Belleau, marchand, a accepté l'agence à la Rivière-Quelle pour la vente de ces moulins à coudre.

S'adresser par lettre à JOHN RUTHVEN, agent-voyageur général, à la Rivière-du-Loup, comté de Temiscouata.

On peut aussi se procurer ces différents moulins à coudre, à Ste. Anne de la Pocatière, en s'adressant au Propriétaire de la Gazette des Campagnes,